

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 8 juillet 2009 se tient à 13h00, une séance du Comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit. Cette rencontre se déroule au bureau de la MRC. Monsieur le préfet préside la séance. Les maires, mesdames Colette Roy Laroche et Sonia Cloutier et messieurs Jean-Denis Cloutier, Marc Beaulé, Michel Poulin et Mario Quirion participent à la rencontre.

À titre de secrétaire-trésorier et directeur général de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée.

Étant donné les points à l'ordre du jour, les personnes suivantes participent également à la rencontre :

- Monsieur Patrice Gagné, responsable du service de l'aménagement

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

PROJET D'ORDRE DU JOUR

C.A. 2009-85

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le projet d'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
COMITÉ ADMINISTRATIF
ORDRE DU JOUR DU 8 JUILLET 2009**

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. PROJET D'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 8 JUIN 2009
4. CONFORMITÉ DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE
5. PROJET DE PARC ÉOLIEN, SUIVI
6. PACTE RURAL, DEMANDE DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC, PROJET :
 - « CONSTRUCTION D'UNE DESSERTE FERROVIAIRE »
 - « ÉTUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF »

- « SENTIERS AÉRIENS, COMPLEXE BAIE-DES-SABLES »
 - « COURS D'ESPAGNOL, ÉCOLE DES SOMMETS DE SAINT-SÉBASTIEN »
7. VERSEMENT DE NOTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU MÉGANTICOIS
 8. RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DE LA MRC
 9. COLLOQUE SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE
 10. ACHAT D'ÉQUIPEMENTS :
 - Batterie de sécurité (ups) pour le serveur
 - Photocopieur
 11. INTÉGRATION DU SITE INTERNET DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE AU SITE INTERNET DE LA MRC DU GRANIT
 12. SOULIGNEMENT DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS
 13. DEMANDE DE COMMANDITE
 - CPE La Petite Bottine inc.
 14. FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MONSIEUR LE PRÉFET, JUIN 2009
 15. VARIA
 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 8 JUIN 2009

C.A. 2009-86

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 8 JUIN 2009

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Comité administratif de la MRC du Granit du 8 juin 2009 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

CONFORMITÉ DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

C.A. 2009-87

AVIS DE CONFORMITÉ, RÈGLEMENT D'URBANISME PAR RAPPORT AU SAR, MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Racine nous a soumis ses règlements numéro 213, Plan d'urbanisme, 214, Zonage, 215, Construction, 216, Permis et

certificats et 217, Lotissement;

ATTENDU QUE ces règlements sont les règlements adoptés en vue d'assurer la concordance entre le schéma d'aménagement révisé de la MRC entré en vigueur le 25 avril 2003 et remplaceront suite à leur entrée en vigueur les règlements numéros 93, Plan d'urbanisme, 94, Permis et certificats, 96, Lotissement, 102, Zonage et 134, Construction et leurs modifications;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Racine nous demande d'analyser ses règlements afin d'en vérifier la conformité au contenu du schéma d'aménagement révisé, de son document complémentaire et à nos règlements de contrôle intérimaire;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions des articles 137.3 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Comité administratif de la MRC a analysé ces règlements et que, suite aux discussions, les maires s'entendent pour leur accorder la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, aux dispositions du document complémentaire, et à nos règlements de contrôle intérimaire;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit approuve les règlements numéros :

- 213, Plan d'urbanisme;
- 214, Zonage;
- 215, Construction;
- 216, Permis et certificats;
- 217, Lotissement;

de la Municipalité de Val-Racine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0

PROJET DE PARC ÉOLIEN

Il est annoncé aux maires que la ministre des Ressources naturelles a annoncé le transfert du Projet éolien Aguanish sans plus de détails pour le moment.

D'autre part, il est annoncé que nos discussions avec Énergies Saint-Laurent se poursuivent pour assurer le suivi de ce dossier. À cet effet, Énergies Saint-Laurent nous a fourni une lettre par laquelle il s'engage :

- À poursuivre les discussions avec nous pour le projet communautaire et leur projet de 80 mégawatts;
- À respecter notre règlement de contrôle intérimaire sur l'éolien
- À faire travailler, de préférence, les entreprises de la région pour leur projet;
- À verser les redevances attachées à leur projet;
- À participer à la mise en place d'un centre d'interprétation sur les énergies renouvelables;
- À offrir la possibilité pour la MRC de participer à 10 % au projet de 80 mégawatts;
- À rembourser la MRC pour les frais encourus si le projet ne se réalisait pas.

6.0

PACTE RURAL, DEMANDE DE VERSEMENT, VILLE DE LAC-MÉGANTIC ET MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

C.A. 2009-88**PACTE RURAL, DEMANDES DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC ET DE L'ÉCOLE DES SOMMETS »**

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural, la MRC a accepté, lors de la séance du Conseil des maires du 18 juin 2008 (résolution 2008-101), de verser une aide financière de 20 000.\$ à la Ville de Lac-Mégantic pour le projet « Construction d'une desserte ferroviaire »;

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural, la MRC a accepté, lors de la séance du Conseil des maires du 21 janvier 2009 (résolution 2009-05), de verser une aide financière de 5 000.\$ à la Ville de Lac-Mégantic pour le projet « Étude pour la construction d'un centre sportif »;

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural, la MRC a accepté, lors de la séance du Conseil des maires du 20 mai 2009 (résolution 2009-101), de verser une aide financière de 5 000.\$ à la Ville de Lac-Mégantic pour une étude de faisabilité d'un projet « Sentiers aériens, complexe Baie-des-Sables »;

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural, la MRC a accepté, lors de la séance du Conseil des maires du 20 août 2008 (résolution 2008-136), de verser une aide financière de 1 300.\$ à l'école des Sommets pour le projet « Cours d'espagnol, école des sommets de Saint-Sébastien »;

ATTENDU QUE les promoteurs nous déposent des demandes de versement et qu'à cet effet, ils nous ont fait parvenir des copies des principales factures liées à ces projets;

ATTENDU QU'une visite des lieux a permis de constater que les travaux sont complétés pour le projet de Construction d'une desserte ferroviaire et que les Cours d'espagnol ont été réalisés à Saint-Sébastien;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Comité administratif accepte de verser le montant de 20 000.\$ alloué en juin 2008 pour le projet « Construction d'une desserte ferroviaire ».

QUE le Comité administratif accepte de verser le montant de 5 000.\$ alloué en janvier 2009 pour le projet « Étude pour la construction d'un centre sportif » et ce, suite à la réception d'une copie de l'étude.

QUE le Comité administratif accepte de verser le montant de 5 000.\$ alloué en mai 2009 pour le projet « Sentiers aériens, complexe Baie-des-Sables » et ce, suite à la réception d'une copie de l'étude.

QUE le Comité administratif accepte de verser le montant de 1 300.\$ alloué en août 2008 pour le projet « Cours d'espagnol, école des sommets de Saint-Sébastien ».

QUE ces montants soient payés à même les sommes que la MRC reçoit dans le cadre du Pacte rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0

VERSEMENT DE NOTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU MÉGANTICOIS**C.A. 2009-89****VERSEMENT DE NOTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU MÉGANTICOIS**

Il est proposé, appuyé et résolu :

DE verser au projet « Le Méganticois » la somme de 5 000.\$ représentant notre contribution aux activités de cet organisme pour l'année 2009.

QUE ce montant soit versé à même les sommes prévues à cet effet aux prévisions budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0

RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DE LA MRC**C.A. 2009-90****RENOUVELLEMENT DE NOTRE POLICE D'ASSURANCE**

ATTENDU QUE la police d'assurance des Biens et Responsabilité de la MRC était échue en date du 5 juillet 2009;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler notre protection d'assurance à partir de cette date;

Il est proposé, appuyé et résolu :

D'accepter l'offre d'assurance de la Mutuelle des municipalités du Québec et de verser la prime de 22 735.\$ liée à cette couverture d'assurance des Biens et Responsabilité de la MRC pour la prochaine année.

QUE ce montant soit versé à même les sommes prévues à cet effet aux prévisions budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0

COLLOQUE SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE**C.A. 2009-91****COLLOQUE SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE monsieur Sylvain Boulanger, préventionniste, soit autorisé à participer au colloque de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec les 1^{er} et 2 octobre 2009.

QUE les frais d'inscription et de déplacement relatifs au colloque lui soient remboursés suite à leur approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

C.A. 2009-92

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la MRC du Granit achète une batterie de sécurité (UPS) pour le serveur.

QUE ce montant soit payé à même les sommes prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires de l'année en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PHOTOCOPIEUR

J'informe les maires des difficultés que l'on rencontre avec notre photocopieur depuis quelques jours. J'annonce également que comme le contrat d'achat-location de cette machine vient à échéance en août, un appel d'offres sera présenté afin de le remplacer.

Il est annoncé que nous achèterons une machine semblable à celle que l'on a actuellement et qu'une imprimante couleur sera aussi nécessaire.

11.0

INTÉGRATION DU SITE INTERNET DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE AU SITE INTERNET DE LA MRC DU GRANIT

C.A. 2009-93

INTÉGRATION DU SITE INTERNET DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE AU SITE INTERNET DE LA MRC DU GRANIT

Il est proposé, appuyé et résolu :

D'intégrer à notre site internet le site internet de Culture région de Mégantic.

QU'un montant de 1 500.\$ soit alloué à Com2média pour ces travaux.

QUE ce montant soit payé à même les sommes prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires de l'année en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0

SOULIGNEMENT DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS

2009-94

SOULIGNEMENT DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS

Il est proposé, appuyé et résolu :

D'intégrer à notre politique de don qu'un montant de 250.\$ sera versé pour souligner 25 années de services d'un employé de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0**DEMANDE DE COMMANDITE****C.A. 2009-95****DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER, CPE LA PETITE BOTTINE INC.**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit accepte la demande de commandite du CPE La Petite Bottine inc. pour leur projet d'amélioration de la cour extérieure.

QU'un montant de 500.\$ leur soit versé pour ce projet et ce, à même les sommes prévues pour les commandites aux prévisions budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.0**FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MONSIEUR LE PRÉFET, JUIN 2009****C.A. 2009-96****FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MONSIEUR LE PRÉFET, JUIN 2009**

ATTENDU QUE monsieur le préfet a déposé aux membres du Comité administratif la liste de ses frais de déplacement pour le mois de juin 2009 et que les maires l'acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le Comité administratif de la MRC autorise le paiement des frais de déplacement de monsieur Maurice Bernier pour le mois de juin 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.0**VARIA**

- | | |
|------|---|
| 15.1 | Location Panneaux Lambton |
| 15.2 | Journée de la terre 2010 |
| 15.3 | Représentant de la MRC au Tribunal administratif dossier d'évaluation |

2009-97**LOCATION PANNEAUX LAMBTON**

Il est proposé, appuyé et résolu :

DE prêter à la Municipalité de Lambton 6 panneaux d'expositions et 6 chapiteaux afin de les aider dans la réalisation de leur Symposium d'art qui se tiendra le 18 juillet prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2009-98

JOURNÉE DE LA TERRE 2010

ATTENDU QUE l'Association des professeurs retraités de l'Estrie souhaite organiser la « Journée de la terre 2010 » à Lac-Mégantic et qu'on nous demande de nous impliquer dans ce projet;

Il est proposé, appuyé et résolu :

DE mandater madame Kateri Pouliot pour participer à l'organisation de la « Journée de la terre 2010 » à Lac-Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTANT DE LA MRC AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DOSSIER D'ÉVALUATION

Il est discuté de la représentation de la MRC lors d'audition de plainte à l'évaluation au Tribunal administratif du Québec. Les maires s'interrogent sur cette question et ce, étant donné les conclusions de certains jugements en cette matière.

Il est donc entendu de traiter de cette question plus en détail lors d'une prochaine rencontre du Comité administratif. Les décisions rendues seront entre autres analysées.

Il est également discuté de la possibilité d'impliquer notre conseiller juridique dans le traitement de ces dossiers.

16.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2009-99

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du Comité administratif de ce 8 juillet soit levée. Il est 14 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maurice Bernier
Préfet

Serge Bilodeau
Secrétaire-trésorier
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus accumulés, pour les dépenses votées à la séance du Comité administratif de ce 8 juillet 2009 et ce, pour les résolutions C.A.2009-88, C.A.2009-89, C.A.2009-90, C.A.2009-91, C.A.2009-92, C.A.2009-93, C.A.2009-95 et C.A.2009-96.

Serge Bilodeau
Secrétaire-trésorier
Directeur général